

Compte-rendu

« Mettre en place la transversalité : un vœu pieux ou une réalité possible ? »

Rencontre thématique de Saint-Cyr-sur-Loire (37) - 20 mai 2011

Présentation du programme de la journée par François LEONELLI, Vice-président d'Unicef France qui remercie la ville de Saint-Cyr-sur-Loire de son accueil.

Francine Lemarie, Adjointe au maire chargée de la petite enfance, souhaite la bienvenue à tous les participants et fait une présentation de la ville de Saint-Cyr sur-Loire et des principales actions mises en œuvre par la ville en direction des enfants et des jeunes (présentation ci-jointe).

Puis la parole est donnée à Valérie Jabot, Adjointe au maire chargée de l'animation sociale, qui présente l'initiative de la ville dans le domaine de la transversalité (présentation ci-jointe).

I / « Mettre en place la transversalité : un vœu pieux ou une réalité possible ? »

VAE depuis 2004, St-Cyr-sur-Loire a réalisé une première évaluation de ses actions et défini des objectifs pour 2008-2011 parmi lesquels, développer une approche transversale de l'enfance. C'est en partant de la volonté de recenser, faire connaître les droits de l'enfant et pour appréhender globalement l'enfant et la famille, qu'est née l'idée de créer du lien entre les différents professionnels et acteurs de l'enfance.

Un temps de rencontre entre professionnels

Cette idée s'est traduite par la mise en place d'un Forum des droits de l'enfant en novembre 2009 qui a regroupé de nombreux partenaires institutionnels et associatifs du domaine de l'enfance. Durant toute une journée des stands ont été tenus par le Comité Unicef d'Indre et Loire, la Maison des droits de l'enfant de Touraine, des magistrats de la famille, des avocats, le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles, le Comité départemental d'éducation pour la santé, l'Inspection académique, le bureau Information jeunesse de la ville,...pour présenter leurs principales missions sur le territoire.

unissons-nous pour les enfants



Un cycle de conférences était également proposé sur des thèmes très variés tels que « la bien-traitance et les droits de l'enfant », « le juge et l'intérêt supérieur de l'enfant », « les enfants témoins de violence », complété par la reconstitution d'un tribunal pour enfants avec la participation d'avocats de la commission des mineurs du barreau de Tours. Objectif : permettre aux jeunes d'en découvrir le fonctionnement et de se familiariser avec l'institution.

Un bilan débouchant sur la volonté d'aller plus loin

De cette journée qui a permis d'identifier les principaux acteurs de l'enfance est née la volonté de continuer à faire vivre le réseau et à mieux se connaître, sous l'impulsion du coordonnateur de la Maison des Adolescents d'Indre et Loire.

De nouvelles rencontres entre professionnels ont eu lieu, un nouveau cycle de conférences sur les problèmes de l'adolescence et autour de la parentalité a été proposé sur la période 2010-2011 et un plan de formation « signalement de l'enfant en danger » a été mis en place en février 2011 en direction des agents des services municipaux et des enseignants.

Forte de la dynamique ainsi amorcée, St-Cyr-Sur-Loire va poursuivre ses actions annuelles de sensibilisation autour de la Journée des droits de l'enfant et ses actions transversales menées dans les structures enfance et jeunesse de la ville.

Aller vers plus de transversalité entre les élus et les services, avec notamment le projet éducatif local actuellement à l'étude et le renouvellement du contrat enfance et jeunesse, est la volonté exprimée par la ville pour ses prochaines années.

Valérie Jabot conclut : « aujourd'hui, nous avons une meilleure lisibilité des actions menées en direction des enfants et de la jeunesse. Ces rendez-vous ont permis de constituer un réseau de professionnels venant de différents horizons. Quant aux jeunes, ils ont une meilleure connaissance de leurs droits, des organismes et des personnes référentes à leur écoute ».

Pierre Lardet, Directeur du Pôle Jeunesse, ajoute que ce réseau fonctionne grâce à une action volontariste de l'équipe municipale et la présence d'un « coordonateur Ville amie des enfants » au sein de la ville pour faire connaître la démarche VAE. Il précise, à cet égard, que le nombre de signalements d'enfants en danger est le plus important du Département, preuve que le travail de prévention et d'alerte mené à St-Cyr-sur-Loire fonctionne. Tous ces temps d'échanges et de rencontres réguliers permettent de trouver des solutions pour une meilleure réponse face aux difficultés rencontrées par les services.

En conclusion, François Leonelli rappelle que la transversalité s'exprime à 3 niveaux :

- « Une collégialité extérieure » où tous les acteurs concernés sont impliqués.
- Au niveau technique, par une utilisation des outils Ville amies des enfants qui permet aux VAE de se distinguer des autres villes qui ne le sont pas (tableau de bord et programme d'actions).
- Au niveau politique, par une logique qui voudrait qu'à terme il existe une représentation définie, un élu en charge de cette transversalité au sein de l'exécutif communal.

Globalement, il doit exister dans chaque VAE, une façon de fonctionner autrement pour donner une réalité à la transversalité et placer l'enfant au cœur des préoccupations de tous les professionnels (exemple : une commission interservices).

Une VAE doit avoir un regard le plus complet possible sur ce qu'elle réalise et faire une présentation valorisée de son action en direction de l'enfance. Cela passe par l'utilisation des outils tels que le tableau de bord et l'évaluation des efforts financiers consacrés à l'enfance, en marge de son budget.

II/ Visite du Centre éducatif de jour Montjoie à Saint-Cyr-sur-Loire

Le CEJM 37 accueille des jeunes de 13 à 21 ans déscolarisés, sans formation ou en rupture avec l'ensemble des dispositifs de droit commun.

L'établissement s'inscrit dans une mission de **prévention**, **de protection et d'insertion** sociale, scolaire et/ou professionnelle des jeunes. Il se situe au carrefour d'une action éducative et d'une démarche formative expérimentale.

Le CEJM constitue, par conséquent, un lieu de **remobilisation personnelle**, **scolaire et d'initiation préprofessionnelle**. Il est un tremplin vers l'emploi, la formation ou la scolarité, dont le parcours limité dans le temps (maximum 10 mois) permet aux jeunes de (re)trouver des repères éducatifs et sociaux indispensables pour favoriser l'émergence d'un projet d'insertion réaliste (qui a le sens des réalités) et réalisable (susceptible d'être réalisé).

Ce positionnement initial permet au service de ne pas être perçu par les jeunes et les professionnels comme :

- un lieu de loisirs occupationnel pour jeunes en difficultés,
- un lieu de relégation scolaire ou de scolarisation
- un organisme de formation professionnelle a visée pré-qualifiante ou qualifiante.

Les objectifs :

- Préparer le jeune à (re)définir un projet scolaire ou professionnel, dans les meilleurs conditions possibles
- Garder un rythme d'activité quotidien
- Travailler sur l'attitude attendue en situation de formation ou de travail
- Développer ses compétences techniques et sociales
- Renforcer ses acquis scolaires
- Favoriser la découverte de métiers
- Valoriser ses acquis tout au long de son parcours
- Accéder à la formation ou à l'emploi

Les ateliers et les projets

Les ateliers proposés constituent une approche pré professionnelle des métiers et permettent progressivement l'émergence d'un projet scolaire ou professionnel.

Les ateliers :

- Techniques : métal, bois, Cré'Actif, chantiers intérieurs/extérieurs
- Multimédia
- Arts Plastiques
- Arts Plastech
- Multisports santé
- Restauration -service
- Soutien et Mobilisation des savoirs
- Action de formation : Visa internet, Attestation de formation aux premiers secours...

Les projets :

- Les expositions artistiques : La Douve (Langeais), « Juin Jeunes Créateurs » (St Pierre des Corps...)
- Les actions citoyennes: journée de préservation de l'environnement, la réalisation des décors et pupitres pour les elections municipales de mars 2008 pour TV Tours
- Les Festivals : le festival du Slam, le festival international du cirque pour lequel un décor a été réalisé et inauguré par le Garde des Sceaux
- Les actions de communication : le site keskispass.fr
- Les actions d'insertion: « à la découverte de l'entreprise », avec l'association Solidarité Villes Entreprises, « les coulisses du bâtiment » avec la Fédération Française du Bâtiment d'Indre et Loire, visites d'entreprises et de CFA, forum emploi...

Pour plus d'information, vous pouvez consulter la <u>présentation ci-jointe</u> ou contacter Lydie Cassaigne, directrice de l'établissement au 02.47.54.05.91.

III / La Maison des adolescents d'Indre et Loire : un réseau de professionnels au service des adolescents par Samuel Guérin, coordinateur

Créée en janvier 2010, la Maison des adolescents (MDA) d'Indre et Loire est l'illustration d'un dispositif où la transversalité constitue la clé de voute de son fonctionnement.

Samuel Guérin, coordinateur de l'établissement nous présente le dispositif.

En 2004, Claire Brisset, alors Défenseur des enfants, indiquait que la France était un pays bien équipé dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse, avec des spécialistes opérants mais qui n'échangeaient pas suffisamment entre eux. D'où l'idée de créer les Maisons des adolescents réunissant des financeurs et des acteurs différents autour d'un seul objet : l'adolescence.

Rappel des objectifs d'une Maison des adolescents :

Les maisons des adolescents ont pour vocation de mettre en œuvre les objectifs généraux suivants :

- Apporter une réponse de santé et plus largement prendre soin des adolescents en leur offrant les prestations les mieux adaptées à leurs besoins et attentes qui ne sont pas prises en charge dans le dispositif traditionnel.
- Fournir aux adolescents des informations, des conseils, une aide au développement d'un projet de vie.
- Favoriser l'accueil en continu par des professionnels divers pour faciliter l'accès de ceux qui ont tendance à rester dehors des circuits plus traditionnels
- Garantir la continuité et la cohérence des prises en charge.
- Constituer un lieu ressource sur un territoire donné pour l'ensemble des acteurs concernés par l'adolescence (parents, professionnels, institutions)

Les objectifs opérationnels qui en découlent consistent à :

- Favoriser la synergie des acteurs et la mise en œuvre des prises en charge globales pluri-professionnelles et pluri-institutionnelles (médicales, psychologiques, sociales, éducatives, voire judiciaires).

A ce titre, la MDA d'Indre et Loire se compose de personnes issues d'institutions publiques ou privées différentes telles qu'un pédiatre libéral, une infirmière de secteur psychiatrique de l'hôpital de Chinon, d'un psychologue de la Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ), d'une infirmière de l'hôpital de Tours, d'avocats du barreau de Tours,...Chacun garde sa personnalité liée à l'institution dont il dépend.

- Développer chez ces professionnels une culture commune de l'adolescence
- Organiser l'expertise interprofessionnelle sur des situations individuelles en vue de la définition d'une prise en charge précisant les engagements et les limites des différents intervenants.
- Evaluer le suivi des prises en charge et des méthodes dans un souci d'amélioration de la qualité de ces prises en charge.
- Assurer la cohérence des actions menées en faveur des jeunes sur le territoire concerné
- Permettre un complet décloisonnement des secteurs d'intervention.

Les conditions requises :

→ Une analyse de l'existant et des besoins

Le projet de la MDA d'Indre et Loire s'est appuyée sur un diagnostic des besoins du territoire et de l'existant. Il s'agissait de faire l'inventaire de l'offre tant publique que privée, analyser les points forts et les points faibles et s'appuyer sur des éléments de connaissance de la situation locale des adolescents (données démographiques, sanitaires,...).

Ce diagnostic est partagé par les partenaires suivants : éducation nationale, justice, conseil général et autres collectivités territoriales, acteurs de la santé et de l'action sociale.

→ Les missions

Les MDA ont trois missions :

- Accueil de premier niveau (écoute, résolution, orientation), toutes situations
- Accueil de second niveau (en lien avec les dispositifs manquant sur un territoire)
- Partenariat-coordination-animation de réseau

Sur la seconde mission, la MDA d'Indre et Loire a mis en place :

- Consultations juridiques mensuelles gratuites pour les adolescents : cette action a rencontré un grand succès (22 consultations pour les 20 initialement prévues). Là encore la variété des situations a traduit le juste positionnement du dispositif : mineur soupçonné, mineur condamné, mineur consommateur, mineur victime et mineur en prise avec des enjeux familiaux (divorce) se sont présentés, sans prédominance de telle ou telle problématique.
- Consultation jeune consommateur, effectué par le CSAPA « port Bretagne »
- Consultation gynécologique et informations: un créneau a été proposé au centre de planification familiale (rue Fouquet), le jeudi (de 11h à 15h);
 L'infirmière-accueillante de la MDA, sur ce créneau conduit les jeunes à la consultation.
- Les consultations de médecine pédiatriques gratuites ont été mises en place fin novembre 2010.

→ L'organisation en réseau

La MDA d'Indre et Loire est une structure ouverte où les adolescents peuvent se rendre librement et gratuitement sans qu'une autorisation préalable des parents soit nécessaire. Elle a accueillie 200 jeunes en 2010 et déjà 180 pour le 1^{re} trimestre 2011.

Elle créé du réseau et du maillage territorial pour fonctionner avec tous les acteurs que sont les professionnels de santé, de l'hôpital et de la ville, l'Etat (Education nationale, Justice, Assurance maladie, Action sociale), les collectivités territoriales et le secteur associatif afin de développer la prévention et d'éviter les rupture de prises en charge.

Samuel Guérin termine son propos en rappelant que le fonctionnement de la MDA s'articule sur la base :

- 1) d'actions cliniques
- 2) d'un réseau de professionnels de l'adolescence reposant sur une écoute autour des adolescents, une actualisation permanente des connaissances et une convivialité entre les acteurs
- 3) d'un réseau qui préexiste à la MDA et avec lequel elle fait du lien et vient se greffer à lui, tels que les réseaux territoriaux cités plus hauts (CG, Education nationale, Circonscription de solidarité sociale, UTAS, collectivités territoriales) ou les réseaux thématiques (REPSO réseau « Obésité », RESIST 37 autour

des addictions, REAPP, VIES 37 – réseau prévention suicide, Points info famille...).

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter la <u>présentation cijointe</u> ou contacter Samuel Guérin, coordinateur de la MDA d'Indre et Loire au 02.47.22.20.69 ou <u>samuel.guerin@montjoie.asso.fr</u> et <u>www.montjoie.fr</u>

IV/ Questions diverses à Samuel Guérin

- Lorsque vous parlez d'adolescents, de quelle tranche d'âge s'agit-il?

Donner une définition de l'adolescence est un exercice difficile. Les sociologues parlent de « jeunes », les psychologues parlent plutôt d'ados où un ensemble de faisceaux sont réunis : la puberté + le collège + la mise à mal des figures parentales. La MDA d'Indre et Loire accueille des jeunes âgés de 12 à 21 ans. 80% d'entre eux ont entre 13 et 18 ans.

Comment s'effectue l'accueil à la MDA ?

1/3 des jeunes qui sont accueillis sont des accueils spontanés ou des demandes des parents. Plus de 80 % viennent de l'ensemble du département. La MDA a une approche par classe d'âge et non par symptômes.

- Quel suivi proposez-vous?

Nous organisons 1 ou 2 rendez-vous pour débloquer la situation. Si cela n'est pas suffisant, nous organisons l'orientation de l'adolescent vers un service adapté.

- Quel est le retour d'expériences et des parents ?

Nous constations qu'avec du respect et de l'empathie envers les parents, cela marche! Les parents sont très demandeurs si on ne les disqualifie pas.

V/ Tour de table des villes participantes sur la mise en œuvre du programme d'actions et sur les actions réalisées ou projetées dans le domaine de la transversalité

→ Saint-Brieuc : un diagnostic jeunesse en cours

St-Brieuc est VAE depuis 2009. Depuis cette date, la ville à mis en place une formation des personnels sur la CIDE, des mallettes pédagogiques et une première réunion d'information sur la mise en place de la transversalité et l'utilisation des outils VAE s'est tenue en novembre 2010.

Actuellement, un audit sur la jeunesse est en cours et nous sommes en attente des résultats pour identifier les manques.

Le programme d'actions et le tableau de bord sont d'excellents outils, mais leur utilisation et mise en place présentent des freins :

- La CIDE est encore considérée comme un texte international éloigné du contexte local. Comment rendre ce texte plus proche ?
- Concernant le tableau de bord et l'analyse financière des efforts consacrés à l'enfance, cela demande beaucoup de temps et d'identifier l'intérêt de faire cette analyse.
- Cela dépend de qui porte le projet VAE au sein de la mairie. Si la démarche VAE est portée par un service, elle est considérée comme étant le projet du service et non comme étant celui de la municipalité dans son ensemble.

→ Cournon : un référent administratif récent

Cournon est VAE depuis 2004. Jusqu'à maintenant, la démarche était portée uniquement par un élu et l'antenne locale de l'Unicef. Depuis 2009, il y a un référent administratif clairement identifié au sein de la ville qui commence à mettre en place des projets et mobiliser les partenaires.

→ Mâcon : une dynamique relancée

VAE depuis 2004, la démarche Ville amie des enfants s'est essoufflée en raison du difficile partenariat avec le Comité Unicef de Saône et Loire (71) qui a été réorganisé. L' élue en charge de la Jeunesse a repris la responsabilité de l'antenne Unicef à Mâcon. La dynamique est relancée et les services avec les élus travaillent dans la même synergie et en réseau.

→ Saint-Cyr-sur-Loire : un temps de respiration

La ville s'accorde actuellement un temps de respiration tout en assurant le quotidien. La difficulté est de savoir comment évaluer.

→ Saumur : à la croisée des chemins

VAE depuis 2004, Saumur a connu plusieurs réorganisations des services entre 2004 et 2008 et alternance politique en 2008. Ce contexte n'a pas favorisé la mise en œuvre du programme d'actions. Aujourd'hui, la situation est apaisée et la ville réfléchit pour s'engager dans le processus d'adoption du programme d'actions et l'utilisation des outils d'évaluation tels que le tableau de bord.

Le responsable du service Animation, Enfance et Jeunesse s'interroge sur la plus value que pourrait apporter un réseau de référents VAE au sein de tous les services municipaux pour avoir une action partagée au sein de la municipalité.

→ Cholet : des actions transversales et des évaluations

Concernant Cholet, la transversalité dans le domaine de l'enfance n'est pas une notion ou un principe "dicté" par la politique municipale ou la voie hiérarchique (DG), et qui se déverserait sur l'ensemble des Directions.

La transversalité n'est pas vécue et appliquée de manière systématique (comme pourrait l'être le tri sélectif ou la réduction de consommation d'énergie dans les bureaux, en matière de développement durable, par exemple...), mais plutôt à la manière de Monsieur Jourdain... Au quotidien, et tout au long de l'année, les services travaillent en transversalité et "font du VAE" sans le savoir.

Les services directement concernés (Petite Enfance, Scolaire, Ludothèque, Médiathèque, Musées, Théâtre, Sports) et les services plus éloignés du monde de l'enfant (Espaces verts, Transports, Archives) élaborent des animations, manifestations, dispositifs, en co-construction avec divers partenaires : associatifs, institutionnels, privés, libéraux.

Vous trouverez, en pièce jointe, un point sur la mise en œuvre du programme d'actions par Cholet, ainsi qu'un descriptif des actions réalisées ou projetées dans le domaine de la transversalité.

VI / Conclusion et recommandations

François Leonelli conclut cette journée par quelques recommandations et pistes pour les villes.

Le maître mot de la rencontre d'aujourd'hui aura été que le réseau est une réalité efficace et la transversalité est une dynamique. En clair, il n'y a pas de transversalité sans réseau.

Pour appliquer cette transversalité, voici les pré-requis :

- → Se poser la question : avons-nous un bon repérage des réseaux existants ? et identifier les acteurs-leviers.
- → Ne pas chercher à globaliser le travail interservices de façon contrainte, mais identifier une sorte de correspondant VAE au sein de chaque service de la ville.

François Leonelli ajoute que la démarche VAE est devenue un « mouvement », mais nous nous dirigeons de plus en plus vers une approche d'évaluation. Améliorer le traitement général des enfants et des jeunes doit se faire de façon partagée et transversale, sans quoi les outils d'évaluation n'ont pas de sens.

Rendez-vous est donné le 14 septembre 2011 pour la prochaine rencontre thématique à Saint-Jean-de-Monts sur le thème « Participation et collégialité ».